

Compétitivité des PME en Afrique francophone 2023

Renforcer la résilience au changement climatique



Collecte de données sur l'environnement en Afrique francophone

Le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) ont uni leurs forces en 2023 pour aider le réseau des chambres de commerce d'Afrique francophone à comprendre comment les petites et moyennes entreprises (PME) répondent aux défis environnementaux dans leurs pays. Ils ont mené une enquête auprès des entreprises pour évaluer l'impact des risques environnementaux et analyser les pratiques des entreprises en matière d'atténuation et d'adaptation à ces défis.

Plus de 5 600 enquêtes approfondies

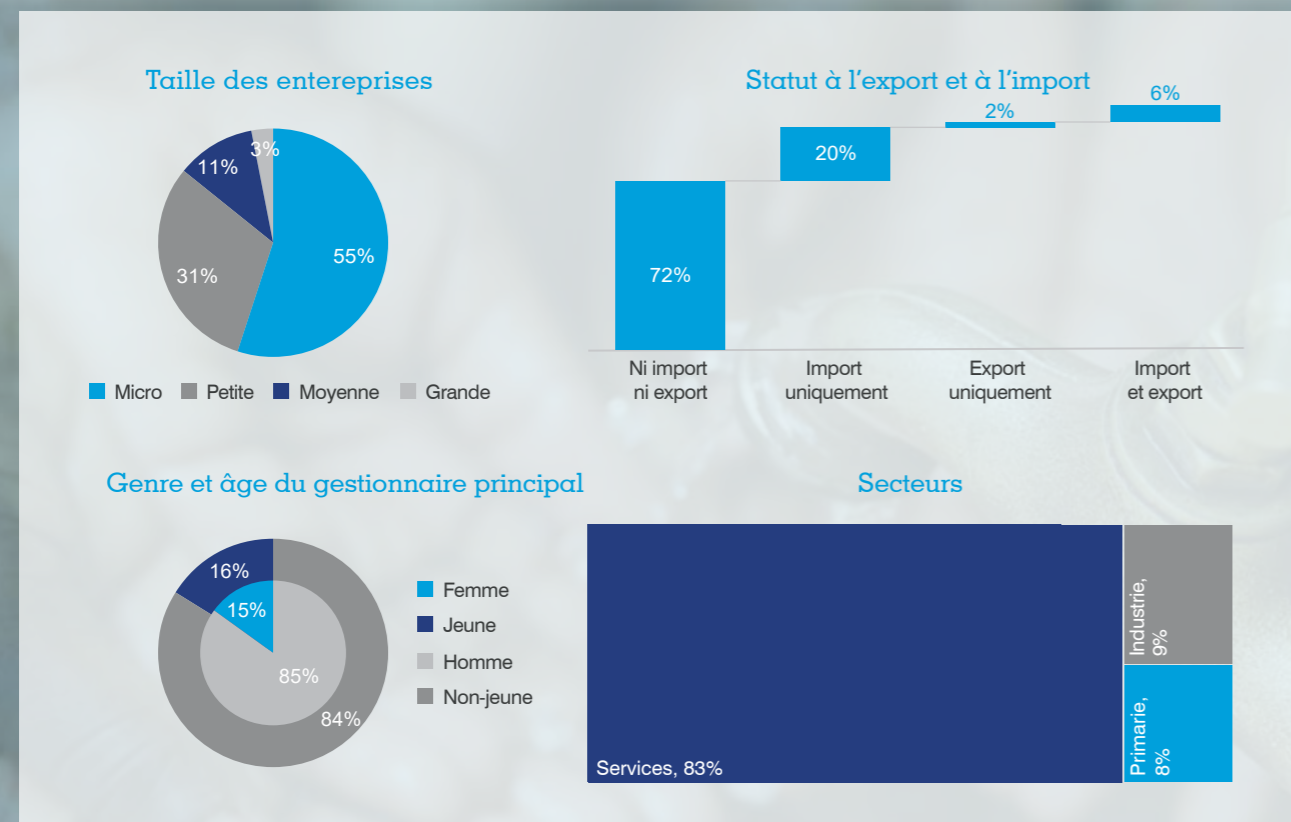
L'ITC et la CPCCAF ont mené une enquête auprès de 5 625 entreprises d'Afrique francophone entre avril et juillet 2023. Les données ont été recueillies auprès d'entreprises du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo.

Ce livret présente les analyses des réponses à l'enquête. Il s'agit de la sixième édition d'une série annuelle disponible sur le site www.intracen.org/publications.

Plus de la moitié des répondants (55%) étaient des microentreprises comptant moins de quatre employés, 31% des petites entreprises (5 à 19 employés), 11% des moyennes entreprises (20 à 99 employés) et 3% des grandes entreprises (plus de 100 employés). La plupart (83%) des entreprises opèrent dans le secteur des services, 9% dans le secteur industriel et les 8% restants dans le secteur primaire.

Les entreprises étaient majoritairement dirigées par des non-jeunes (34 ans et plus) et par des hommes, dont les entreprises représentaient respectivement 84% et 85% des entreprises interrogées. Quatre-vingt-cinq pour cent des entreprises interrogées étaient enregistrées auprès d'une autorité nationale.

L'enquête montre également que 28% des entreprises étaient engagées dans le commerce, important ou exportant. L'Afrique francophone et l'Europe arrivent en tête des destinations d'exportation, avec respectivement 64% et 43% des exportateurs qui vendent dans ces régions. Soixante-quinze pour cent des entreprises exportant vers l'Afrique francophone ont réalisé jusqu'à la moitié de leurs ventes dans cette région.



Note : Les chiffres sont basés sur des données non pondérées afin d'illustrer les informations brutes recueillies.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.



Messages clés

Le changement climatique est une crise mondiale. Ses conséquences dévastatrices affectent déjà des vies et des entreprises dans le monde entier.

La variabilité des températures, la pénurie d'eau et les conditions météorologiques extrêmes pèsent de plus en plus sur les entreprises africaines. Parmi elles, les PME sont particulièrement vulnérables : un manque de sensibilisation, de savoir-faire technique et/ou de moyens financiers rendent ces entreprises moins susceptibles d'adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation. Sensibiliser les PME à la crise climatique imminente et les aider à améliorer leur situation financière et à accéder aux technologies appropriées les aidera à adopter des stratégies résilientes et à améliorer leur compétitivité à long terme.

Les entreprises perçoivent les risques environnementaux, mais peinent à s'adapter

- Plus de deux tiers (68%) des répondants considèrent les événements liés au changement climatique comme une menace pour leur entreprise. Les entreprises du secteur primaire étaient plus préoccupées par l'évolution des températures (41%), tandis que les entreprises du secteur industriel et des services craignaient davantage les pénuries d'intrants liées au climat (50% et 30%, respectivement).
- Cependant, jusqu'à 62% des répondants n'avaient aucune stratégie d'adaptation pour réduire leur vulnérabilité aux risques environnementaux. Les entreprises du secteur primaire étaient les plus susceptibles d'investir dans des efforts d'adaptation (59%), devant les entreprises industrielles (48%) et les entreprises de services (23%).
- Les stratégies d'adaptation sont spécifiques au contexte. Dans les pays où les infrastructures sont plus exposées aux risques climatiques, les efforts d'adaptation des entreprises tendent à se focaliser sur le renforcement des infrastructures, comme les investissements dans les systèmes de production d'énergie et les transports alternatifs. En revanche, les entreprises tendent à investir dans des systèmes d'irrigation là où le changement climatique a un impact significatif sur la rareté de l'eau.
- Les entreprises en bonne santé financière étaient plus susceptibles d'investir dans l'adaptation. Les PME – généralement plus exposées aux difficultés financières – étaient plus de deux fois moins susceptibles d'investir dans des mesures d'adaptation que les grandes entreprises. En outre, les PME en bonne situation financière étaient toujours moins susceptibles d'investir que les grandes entreprises dans une situation financière moins bonne, probablement en raison d'un manque de savoir-faire technique ou de sensibilisation aux risques environnementaux.

L'investissement dans l'atténuation est limité mais bénéfique

- Juste un peu plus d'un tiers (36%) des répondants ont pris des mesures pour réduire leur empreinte environnementale. Les entreprises du secteur primaire sont en tête de l'action environnementale (58%), devant les entreprises du secteur industriel (47%) et des services (21%). Pour atténuer leur impact, les entreprises du secteur primaire se sont principalement focalisées sur la réduction de leur utilisation de produits chimiques (40%), tandis que les entreprises de secteur industriel et des services ont privilégié les investissements dans les énergies renouvelables.
- Les entreprises dans une situation économique favorable étaient plus susceptibles d'adopter des mesures de durabilité. Les entreprises contraintes financièrement (essentiellement les petites entreprises, celles dirigées par des jeunes et des femmes) avaient également tendance à prendre davantage de mesures peu coûteuses et qui nécessitent peu de qualifications – telles que l'utilisation de moins de produits chimiques et l'investissement dans des emballages durables/recyclables – que leurs homologues, qui tendent à faire des investissements plus importants, tels que l'adoption d'énergies renouvelables.
- La grande majorité (90%) des répondants qui ont investi dans l'écologisation de leur entreprise ont déclaré que cela leur avait ouvert des perspectives prometteuses en termes d'accès à de nouveaux marchés, de conservation des marchés existants et d'amélioration de la qualité des produits.
- Les entreprises qui investissent dans les énergies renouvelables sont celles qui ont le plus bénéficié d'un accès élevé à de nouveaux marchés, tandis que celles adoptant des technologies plus économes en eau ont amélioré la qualité de leurs produits.



Les entreprises perçoivent les risques environnementaux, mais peinent à s'adapter

Les entreprises sont menacées par la fréquence et la gravité croissantes des catastrophes naturelles liées au climat. En Afrique francophone, près de sept entreprises sur dix ont déclaré que les changements environnementaux constituaient une menace majeure pour leurs activités. Malgré cette exposition, peu d'entreprises prennent des mesures d'adaptation.

Bien que l'Afrique n'émette que 4% des gaz à effet de serre mondiaux, elle est soumise à davantage de chocs liés au changement climatique que n'importe quel autre continent.¹ Son économie dépend aussi fortement de l'agriculture, qui est plus sensible à la variabilité du climat.

Les risques environnementaux sont importants et varient selon les secteurs

Les entreprises d'Afrique francophone considèrent les changements environnementaux comme une menace pour leurs activités. En moyenne, 68% des répondants ont déclaré que les risques environnementaux constituaient une menace importante pour leurs activités. Les entreprises agricoles étaient les plus exposées aux risques environnementaux avec 90% d'entre elles se déclarant affectées. Les rendements et les niveaux de production dans ce secteur sont particulièrement vulnérables à la variabilité et aux extrêmes climatiques, ce qui fait des risques environnementaux une préoccupation majeure pour l'agriculture.²

Les entreprises d'autres secteurs sont également concernées. La plupart des entreprises du secteur industriel (73%) et des services (56%) ont également fait état d'une exposition considérable aux menaces environnementales.

Les entreprises qui ont déclaré être confrontées à des risques environnementaux étaient surtout préoccupées par la pénurie d'intrants (34%), suivie par la pénurie d'eau (33%) et la baisse de la qualité des intrants (32%). Toutefois, les principales préoccupations environnementales diffèrent d'un secteur à

l'autre en raison de la nature de leurs activités. Alors que les trois principales préoccupations des entreprises agricoles incluaient le changement de température (41%), la pénurie d'eau (34%) et la pénurie d'intrants (26%), les entreprises industrielles et de services s'inquiétaient principalement de la pénurie d'intrants (50% et 30%, respectivement), de la qualité des intrants (49% et 29%) et de la pénurie d'eau (39% et 29%).

Les entreprises agricoles sont souvent plus conscientes de l'impact potentiel des changements de température et de la disponibilité de l'eau, car elles ont une incidence directe sur le rendement des cultures et la productivité.³ Bien que les entreprises du secteur industriel et du secteur des services soient généralement moins sensibles à la variabilité du climat, elles dépendent d'un approvisionnement stable en intrants, notamment en énergie et en eau, pour maintenir les processus de production ou fournir des services.⁴ Les pénuries d'intrants induites par le climat peuvent perturber l'efficacité de la production et des services, augmentant les coûts et réduisant la production.

Les stratégies d'adaptation sont spécifiques au contexte

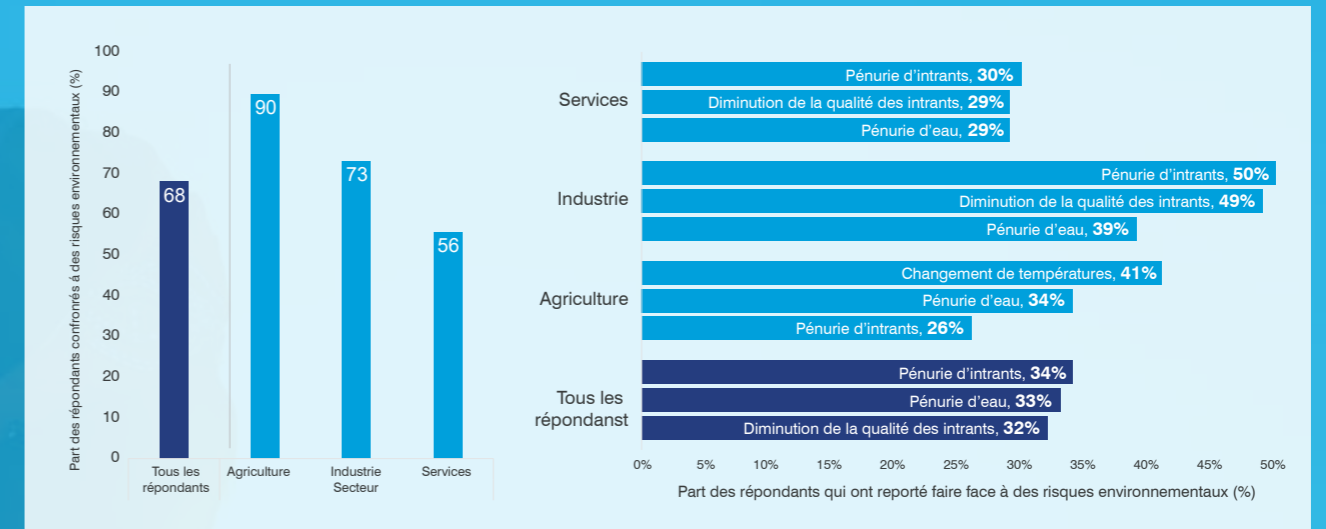
Les défis du changement environnemental ne peuvent être relevés sans adaptation. Cela implique d'adapter proactivement les pratiques et les stratégies des entreprises afin de trouver des solutions durables appropriées et minimiser la vulnérabilité aux conditions environnementales changeantes.

Cependant, au cours des trois dernières années, jusqu'à 62% des entreprises n'avaient aucune stratégie d'adaptation pour réduire leur vulnérabilité aux risques environnementaux. Les entreprises qui ont mis en œuvre des mesures d'adaptation se sont principalement concentrées sur les infrastructures: 27% ont investi dans des systèmes de production d'énergie, 23% dans des systèmes d'irrigation et 22% dans des moyens de transport alternatifs.

1. (Kairé et al., 2015)
2. (Holleman et al., 2020)

3. (Ricart et al., 2023)
4. (World Trade Organization, 2022)

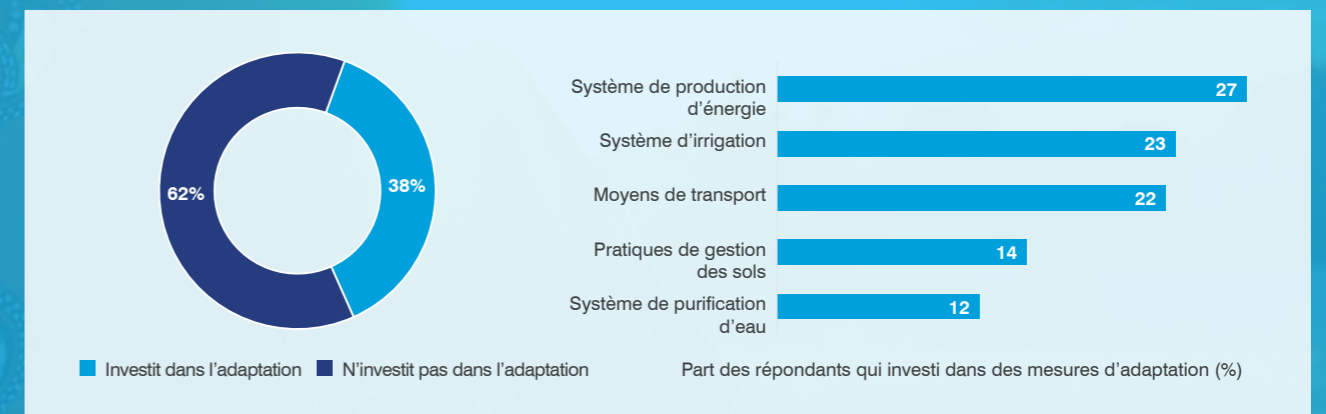
Les risques environnementaux sont importants pour deux tiers des entreprises



Note : Le graphique décrit les réponses à la question « Parmi les risques environnementaux suivants, lesquels ont une incidence sur votre entreprise ? ». Si les répondants ont choisi un ou plusieurs risques environnementaux (à l'exception des options "Aucun" ou "Ne sait pas"), ils sont identifiés comme étant confrontés à des risques environnementaux importants. Les données ont été pondérées en fonction de la distribution des entreprises interrogées par pays et de la contribution des secteurs économiques au produit intérieur brut (PIB) de chaque pays.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.

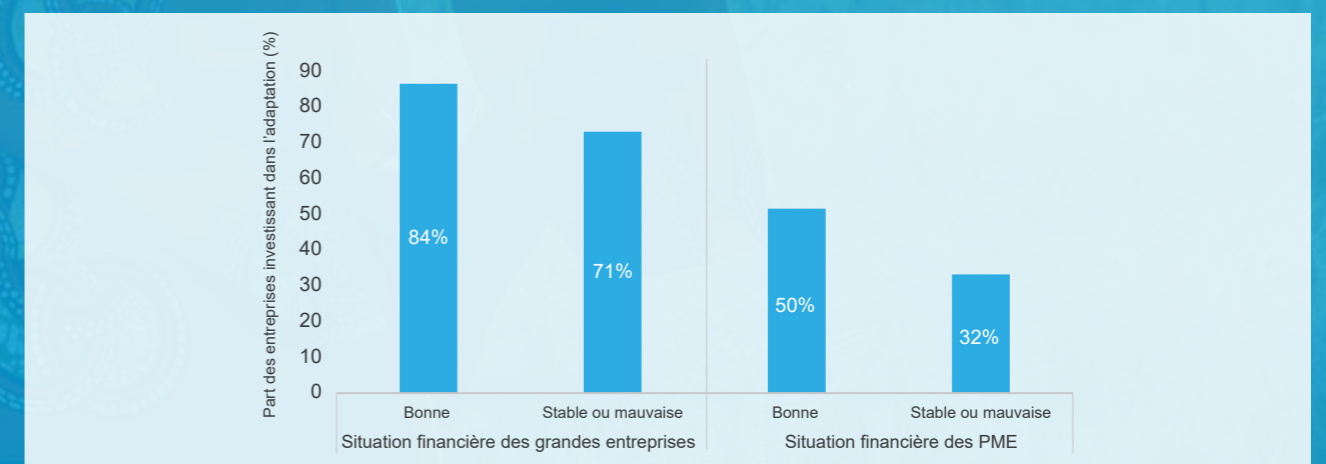
Plus de trois cinquièmes des entreprises n'ont aucune stratégie d'adaptation



Note : Le graphique décrit les réponses à la question « Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle investi dans l'une des mesures suivantes pour réduire les risques environnementaux auxquels elle fait face ? ». Celles qui ont choisi l'une des options de réponse (à l'exception de "Aucune" et "Ne sait pas") sont identifiées comme ayant investi dans l'adaptation. Les données ont été pondérées en fonction de la distribution des entreprises interrogées par pays et de la contribution des secteurs économiques au PIB de chaque pays.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.

La situation financière et la taille de l'entreprise limitent les investissements en matière d'adaptation



Note : Le graphique décrit les réponses aux questions « Quelle est la situation financière actuelle de votre entreprise ? » et « Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle investi dans l'une des mesures suivantes pour réduire les risques environnementaux auxquels elle fait face ? ». Les entreprises qui ont choisi l'une des options de réponse (à l'exception de "Aucune" et "Ne sait pas") sont identifiées comme investissant dans l'adaptation. Les données ont été pondérées en fonction de la distribution des entreprises interrogées par pays et de la contribution des secteurs économiques au PIB de chaque pays.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.



En outre, probablement en raison de la grande vulnérabilité de l'agriculture à la variabilité du climat, de nombreux agriculteurs ont investi dans des mesures d'adaptation. Au cours des trois dernières années, 59% d'entre eux ont investi dans des mesures pour faire face à l'impact du changement climatique. En comparaison, 48% des industriels et 23% des prestataires de services l'ont fait. Les agriculteurs étaient également deux fois plus susceptibles que les industriels et cinq fois plus susceptibles que les entreprises du secteur des services d'adopter de multiples mesures d'adaptation.

Une adaptation réussie nécessite des actions spécifiques au contexte, étant donné que la vulnérabilité et les risques associés au changement environnemental varient d'un secteur à l'autre, d'un pays à l'autre et même à l'intérieur d'un même pays.⁵ Les résultats de l'enquête montrent que dans les pays d'Afrique francophone où les infrastructures sont fortement exposées aux risques climatiques, les efforts d'adaptation des entreprises se sont principalement focalisés sur le renforcement des infrastructures. Par exemple, 43% des entreprises situées dans ces pays ont investi dans des systèmes de production d'énergie, 27% dans les transports et 23% dans les systèmes d'irrigation. En comparaison, ces chiffres sont respectivement de 13%, 18% et 11% pour les entreprises situées dans des pays où les infrastructures sont peu susceptibles d'être affectées par le changement climatique. De même, 35% des entreprises situées dans des pays où le changement climatique a un fort impact sur la pénurie d'eau ont investi dans des systèmes d'irrigation, contre seulement 16% des entreprises situées dans des pays moins vulnérables aux pénuries d'eau.⁶

Les petites entreprises sont moins susceptibles d'investir dans l'adaptation

Les petites entreprises sont à la traîne en matière d'adaptation. Alors que 76% des grandes entreprises de l'échantillon ont déclaré avoir investi dans au moins une mesure pour faire face aux changements environnementaux, seulement 35% des PME ont réalisé un tel investissement au cours des trois dernières années.

L'une des principales raisons de ce retard d'investissement est l'accès limité des PME au financement. Certaines initiatives écologiques nécessitent des ressources financières importantes qui doivent parfois être complétées par un financement externe.

L'enquête montre en effet que les grandes aussi bien que les petites entreprises ont investi davantage dans la lutte contre les effets du changement environnemental lorsque leur situation financière était bonne. Quatre-vingt-quatre pour cent des grandes entreprises en bonne situation financière ont investi dans l'adaptation, contre 71% des grandes entreprises en situation financière stable ou difficile. Ces pourcentages sont respectivement de 50% et 32% pour les PME.

Toutefois, les PME étaient trois fois moins susceptibles que les grandes entreprises de déclarer que leur situation financière actuelle était bonne (14% contre 45%). Elles ont également tendance à avoir des garanties limitées, ce qui les rend inéligibles à diverses possibilités de prêts.

Améliorer la situation financière des PME est indéniablement vitale, mais cela doit être accompagné d'initiatives visant à sensibiliser aux risques environnementaux et à renforcer la capacité à mettre en œuvre les mesures nécessaires. Cela est impératif car les PME manquent souvent non seulement de ressources financières, mais aussi de connaissances et de compétences nécessaires pour identifier les risques environnementaux et prendre des mesures pour réduire leurs effets néfastes.⁷

Les résultats de l'enquête indiquent que les PME en bonne santé financière sont encore loin derrière les grandes entreprises, même celles en difficulté financière. Alors que 50% des PME en bonne situation financière ont investi dans des mesures d'adaptation au cours des trois dernières années, 71% des grandes entreprises en situation financière difficile ou stable ont déclaré avoir investi.

7. (Gorgels et al., 2022 ; ITC, 2021)

L'investissement dans l'atténuation est limité mais bénéfique

L'atténuation du changement climatique par les entreprises d'Afrique francophone est limitée d'après les données. Cette situation est désavantageuse compte tenu des nombreuses opportunités que l'investissement dans l'atténuation offre aux entreprises, notamment l'accès à de nouveaux marchés et l'amélioration de la qualité des produits. Le soutien financier est essentiel pour aider les entreprises à investir dans l'atténuation du changement climatique et à tirer parti de ces opportunités.

Les efforts de développement durable varient selon le secteur d'activité

Seul un tiers environ (36%) des entreprises interrogées ont pris des mesures pour atténuer les effets de leurs activités sur l'environnement. Les entreprises qui percevaient des menaces environnementales pour leurs activités – éventuellement conscientes de l'importance de la durabilité environnementale – étaient presque quatre fois plus susceptibles d'adopter des mesures d'atténuation que celles qui n'en percevaient pas.

L'utilisation d'alternatives aux combustibles fossiles est la forme la plus populaire d'atténuation du changement climatique parmi les entreprises, avec un tiers de celles qui prennent des mesures investissant dans des sources d'énergie renouvelables. Viennent ensuite les investissements dans les systèmes de gestion des déchets (28%) et les emballages durables ou recyclables (27%). L'utilisation des énergies renouvelables en Afrique a en effet connu une forte croissance au cours de la dernière décennie, marquée par un décuplement des investissements annuels entre 2000 et 2020.⁸ Les abondantes ressources éoliennes, solaires, hydroélectriques et géothermiques du continent rendent les énergies renouvelables plus accessibles au secteur privé.

Les entreprises du secteur primaire sont en tête de l'action environnementale (58%), devant les entreprises du secteur industriel (47%) et des services (21%). Le type de mesures d'atténuation prises diffère cependant d'un secteur à l'autre. Les entreprises du secteur primaire étaient plus susceptibles

8. (International Renewable Energy Agency & African Development Bank, 2022)

de réduire leur utilisation de produits chimiques (40%), une mesure pragmatique et rentable⁹ par rapport à l'adoption de technologies modernes respectueuses du climat, qui sont moins accessibles et requièrent davantage de compétences.¹⁰ L'inverse, les entreprises industrielles et de services, qui sont généralement plus intensives en énergie et plus aptes à intégrer des énergies alternatives,¹¹ ont privilégié l'investissement dans les énergies renouvelables.

Un soutien financier est nécessaire pour promouvoir l'atténuation

Les entreprises dans une situation économique favorable sont plus susceptibles d'adopter des mesures de durabilité, ce qui indique potentiellement que ces entreprises autofinancent une grande partie de ces mesures. Le coût supplémentaire associé à l'atténuation du changement climatique décourage de nombreuses entreprises, en particulier celles dont les ressources financières sont limitées.¹² Par conséquent, les entreprises à court d'argent sont moins enclines à investir dans de telles mesures.¹³

En effet, l'enquête montre que les entreprises ayant un chiffre d'affaires plus élevé étaient plus susceptibles d'investir dans l'écologisation de leurs entreprises. Les entreprises avec des ventes annuelles supérieures à 200 millions de FCFA (environ 330 000\$) étaient les plus susceptibles d'adopter des mesures d'atténuation, avec 68% d'entre elles déclarant avoir pris des mesures.

En revanche, seul un tiers des répondants ayant déclaré des ventes annuelles inférieures à 50 millions de FCFA (environ 82 290\$) ou aucune vente s'est engagé dans des mesures d'atténuation environnementale, soit une différence de 35

9. (Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2012)

10. (African Development Bank Group, 2021)

11. (Jayaram et al., 2021 ; Tutak & Brodny, 2022)

12. (African Development Bank, 2023)

13. (ITC, 2021)

5. (Intergovernmental Panel on Climate Change, 2022)

6. Ces statistiques sont basées sur l'enquête ITC-CPCCAF ainsi que sur les données relatives à la vulnérabilité des pays au changement climatique de l'Université de Notre Dame (<https://gain.nd.edu/our-work/country-index/download-data/>). L'indice de vulnérabilité varie de 0 à 1. Les pays présentant une vulnérabilité faible (ou élevée) sont définis comme ceux dont le score est inférieur (ou supérieur) à la médiane de la distribution de l'indice de vulnérabilité.



points de pourcentage. De même, les entreprises déclarant une bonne santé financière ou augmentant leur main d'œuvre étaient plus enclines à investir dans des mesures d'atténuation que celles déclarant une mauvaise santé financière ou réduisant leurs effectifs.

La capacité financière influe également sur le type de mesures dans lesquelles les entreprises sont enclines à investir. Par exemple, les petites entreprises et les entreprises dirigées par des jeunes, qui sont plus susceptibles d'être en difficultés financières, ont nettement moins investi dans les énergies renouvelables, une mesure relativement lourde en termes d'investissement.¹⁴ Les entreprises disposant de ressources financières limitées ont plutôt recours à des mesures moins coûteuses. Les entreprises dirigées par des femmes, par exemple, qui sont également plus susceptibles d'être en difficultés financières, étaient presque deux fois plus susceptibles que les entreprises dirigées par des hommes d'investir dans des mesures plus rentables telles que l'emballage durable/recyclable.¹⁵

Soutenir les entreprises financièrement contraintes est essentiel pour leur permettre d'investir dans l'atténuation. L'accréditation des institutions financières nationales ou régionales par les fonds multilatéraux pour le climat, tels que le Fonds vert pour le climat, est un moyen de faciliter l'accès des entreprises aux prêts pour les projets d'investissement verts.¹⁶ Les organisations de soutien aux entreprises pourraient également aider les petites entreprises et les entreprises dirigées par des femmes à planifier et développer des projets d'atténuation, augmentant ainsi leur capacité à attirer des investissements.¹⁷

Investir dans l'atténuation génère des gains économiques

L'adoption de pratiques durables est un défi, mais aussi une opportunité pour les PME de renforcer leur compétitivité et leur résilience.¹⁸ La grande majorité (90%) des répondants qui ont investi dans l'écologisation de leur entreprise ont déclaré que cela leur avait ouvert des perspectives prometteuses. Ce chiffre

est considérablement plus élevé que la moyenne mondiale de 22% calculée dans une enquête de 2021,¹⁹ suggérant que le retour sur les investissements verts peut être plus élevé en Afrique francophone qu'ailleurs.²⁰

Parmi les opportunités les plus fréquentes, on retrouve l'accès à *de nouveaux marchés*, cité par deux entreprises sur cinq ayant investi dans des initiatives de développement durable, la *conservation des marchés existants* et *l'amélioration de la qualité des produits*, toutes deux citées par près d'un tiers des entreprises ayant pris des mesures.

Certaines actions tendent à générer des opportunités spécifiques pour les entreprises. Les entreprises qui investissent dans les énergies renouvelables, par exemple, ont le plus souvent fait état d'un meilleur accès à de nouveaux marchés. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'introduction des énergies renouvelables stimule la compétitivité en réduisant les coûts et la dépendance à l'égard des importations de combustibles.²¹ Investir dans les énergies renouvelables peut également être un signal de durabilité, améliorant ainsi la réputation et ouvrant des opportunités sur des marchés plus soucieux de l'environnement.²²

De même, les entreprises qui adoptent des technologies plus économes en eau sont les plus susceptibles de faire état d'une amélioration de la qualité de leurs produits. Dans le secteur agricole, par exemple, il a été démontré que des technologies telles que l'irrigation au goutte-à-goutte permettent une meilleure gestion des engrais et une distribution plus efficace des nutriments, se traduisant par une amélioration de la qualité des récoltes.²³

Par conséquent, la prise de conscience du climat offre aux chefs d'entreprise le double bénéfice de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.²⁴ Pour s'assurer que les entreprises tirent parti de ces avantages, un soutien est nécessaire sous la forme de l'élaboration d'une stratégie climatique et d'une assistance technique pour la mise en œuvre de ces stratégies.

19. (McKinsey, 2021)

20. (ITC, 2021)

21. (Jayaram et al., 2021 ; Fondation RES4Africa, 2023)

22. (IRENA Coalition for Action, 2021)

23. (Yang et al., 2023)

24. (McDonald & Bailey, 2020)

14. (International Renewable Energy Agency & African Development Bank, 2022; ITC, 2021)

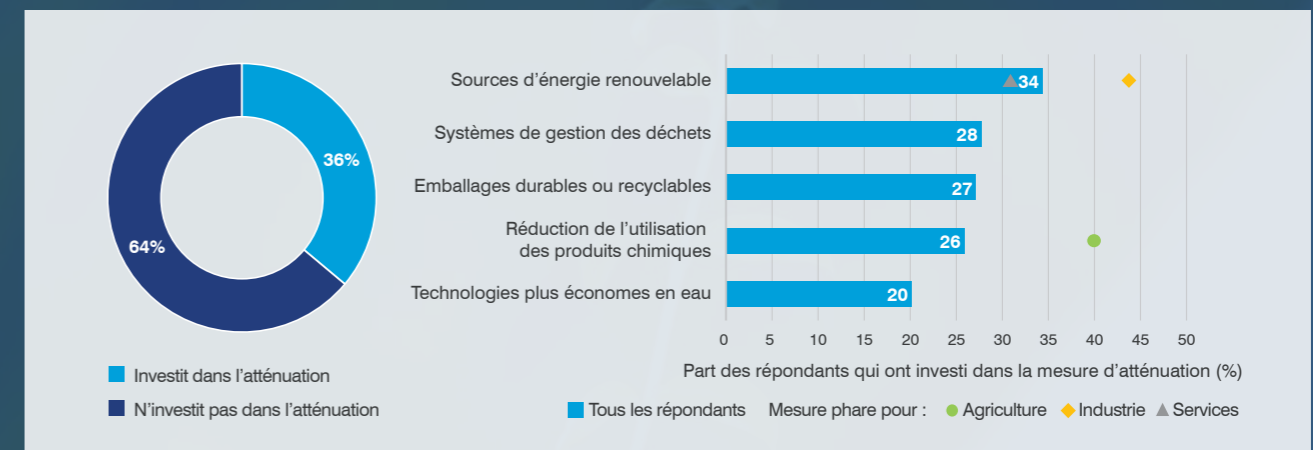
15. (Coelho et al., 2020)

16. (African Development Bank Group, 2021; Meattle et al., 2022)

17. (Meattle et al., 2022)

18. (ITC, 2021)

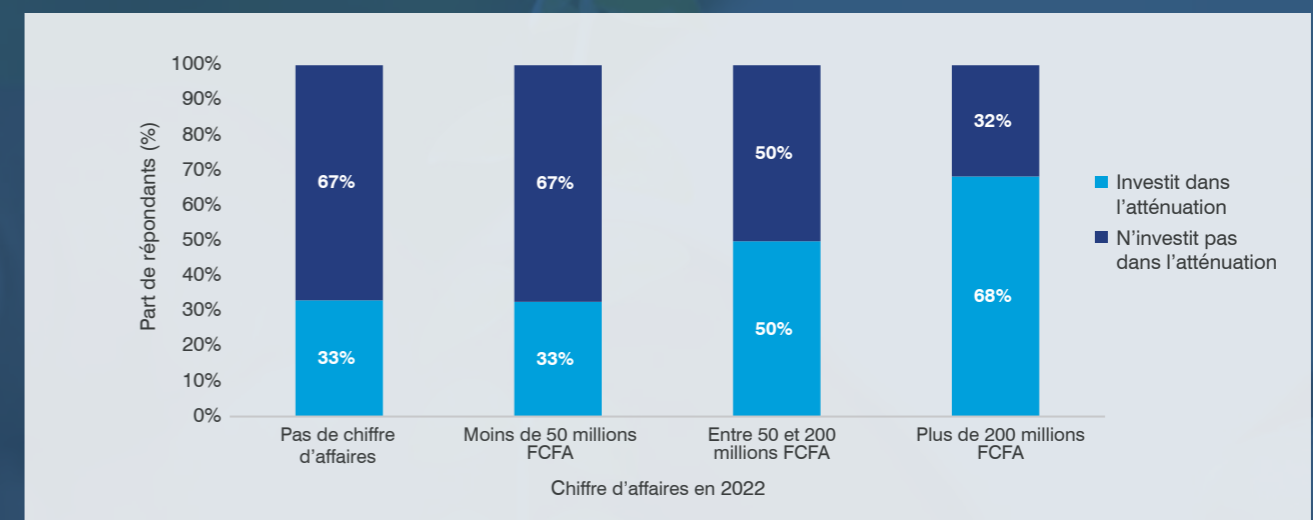
Un tiers des entreprises investissent pour réduire leur empreinte environnementale



Note : Le graphique décrit les réponses à la question « Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle investi dans l'une des mesures suivantes pour réduire son incidence négative sur l'environnement ? ». À droite, les réponses des entreprises sont en pourcentage (%) des entreprises qui déclarent avoir investi dans des mesures. Les données ont été pondérées en fonction de la répartition des entreprises interrogées par pays et de la contribution des secteurs économiques au PIB de chaque pays.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.

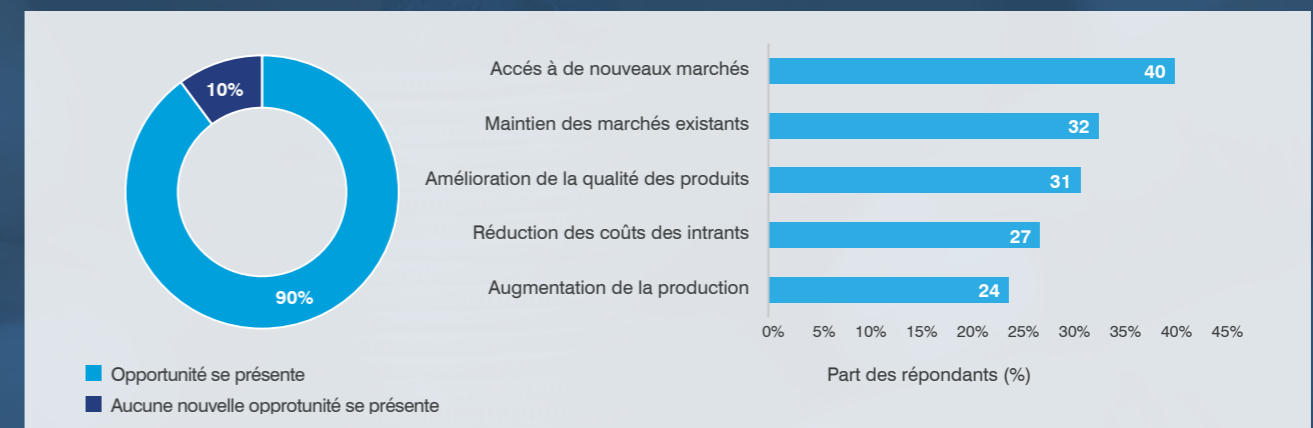
Les entreprises avec des ventes élevées sont plus susceptibles de s'engager dans l'atténuation



Note : Le graphique décrit les réponses aux questions « Quel a été le chiffre d'affaires total hors taxes de l'entreprise en 2022 ? » et « Au cours des trois dernières années, votre entreprise a-t-elle investi dans l'une des mesures suivantes pour réduire son incidence négative sur l'environnement ? ». Les données ont été pondérées en fonction de la répartition des entreprises interrogées par pays et de la contribution des secteurs économiques au PIB de chaque pays.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.

Les investissements verts offrent des opportunités



Note : Le graphique décrit les réponses à la question « Ces investissements ont-ils ouvert l'une des opportunités suivantes pour votre entreprise ? » en pourcentage (%) des entreprises qui déclarent avoir investi dans des mesures. Les données ont été pondérées en fonction de la répartition des entreprises interrogées par pays et de la contribution des secteurs économiques au PIB de chaque pays.

Source : Enquête ITC-CPCCAF, avril-juillet 2023.

La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones

La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones est un réseau de coopération économique pour le développement du secteur privé et le commerce en Afrique francophone. La CPCCAF soutient la coopération bilatérale et multilatérale entre les chambres de commerce, d'artisanat, d'agriculture et d'autres organisations de promotion du commerce dans tous les domaines du développement entrepreneurial. Créé en 1973, le réseau CPCCAF couvre 33 économies, incluant 26 pays d'Afrique francophone.

Le Centre du commerce international

En tant qu'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation des Nations Unies, le Centre du commerce international est la seule agence multilatérale entièrement dédiée à appuyer l'internationalisation des PME. Grâce à ses outils d'accès au marché et ses programmes d'assistance technique, l'ITC permet aux PME des économies en développement et en transition d'exploiter de nouvelles opportunités de marché, favorisant ainsi l'augmentation des revenus et la création d'emplois, notamment pour les femmes, les jeunes et les communautés défavorisées.

Compétitivité des PME en Afrique francophone



2022

Promouvoir la transformation numérique

<https://intracen.org/file/cpccaf2022layoutfrv2pdf>



2019

Favoriser l'accès au financement pour une croissance inclusive

<https://intracen.org/file/smecompfrancophonefrench2019webpdf>



2021

De la crise à la reprise grâce à l'intégration régionale

<https://intracen.org/file/promouvoir-lacompetitivitedespmeenafriquefrancophonedelacriselareprisegrcelintgrationregionalepdf>



2018

Les normes ouvrent la voie au commerce

<https://intracen.org/file/promouvoir-lacompetitivitedespmeenafriquefrancophonelesnormesouvrentlavoieaucopdf>



2020

COVID-19 : Renforcer la résilience des entreprises

<https://intracen.org/file/cpccaf2020layoutfrwebpdf>

Références

- African Development Bank. (2023). *Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth in Africa*.
- African Development Bank Group. (2021). *NDC Implementation in Africa through Green Investments by Private Sector: A Scoping Study*.
- Coelho, P. M., Corona, B., ten Klooster, R., & Worrell, E. (2020). Sustainability of reusable packaging—Current situation and trends. *Resources, Conservation & Recycling: X*, 6, 100037.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2012). *Identifying opportunities for climate-smart agriculture investments in Africa*. Food and Agriculture Organization.
- Gorgels, S., Priem, M., Blagoeva, T., Martinelle, A., & Milanese, G. (2022). *Annual Report on European SMEs 2021/2022: SMEs and environmental sustainability—Background document*. European Commission.
- Holleman, C., Rembold, F., Crespo, O., & Conti, V. (2020). *The impact of climate variability and extremes on agriculture and food security—An analysis of the evidence and case studies*. Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Intergovernmental Panel on Climate Change. (2022). *Climate Change 2022 – Impacts, Adaptation and Vulnerability: Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press.
- International Renewable Energy Agency & African Development Bank. (2022). *Renewable Energy Market Analysis: Africa and Its Regions*.
- IRENA Coalition for Action. (2021). *Companies in transition towards 100% renewables: Focus on heating and cooling*. International Renewable Energy Agency.
- ITC. (2021). *SME Competitiveness Outlook 2021: Empowering the Green Recovery*.
- Jayaram, K., Kendall, A., Somers, K., & Bouchene, L. (2021). *Africa's green manufacturing crossroads: Choices for a low-carbon industrial future*. McKinsey.
- Kaïré, M., Sarr, B., & Botoni, Y. (2015). *Enjeux des mécanismes de financement de l'adaptation au changement climatique pour l'Afrique de l'Ouest*. OECD.
- McDonald, S., & Bailey, S. (2020, September 29). *Climate Change Is An Opportunity For Business To Thrive*.
- McKinsey. (2021). *How companies capture the value of sustainability: Survey findings*.
- Meattle, C., Padmanabhi, R., Fernandes, P. de A., Balm, A., Chiriack, D., & Tonkonogy, B. (2022). *Landscape of Climate Finance in Africa*. Climate Policy Initiative.
- RES4Africa Foundation. (2023). *Africa's Energy Future is Renewable*.
- Ricart, S., Gandolfi, C., & Castelletti, A. (2023). Climate change awareness, perceived impacts, and adaptation from farmers' experience and behavior: A triple-loop review. *Regional Environmental Change*, 23(3), 82.
- Tutak, M., & Brodny, J. (2022). Renewable energy consumption in economic sectors in the EU-27. The impact on economics, environment and conventional energy sources. A 20-year perspective. *Journal of Cleaner Production*, 345, 131076.
- World Trade Organization. (2022). *World Trade Report 2022: Climate change and international trade*. WTO.
- Yang, P., Wu, L., Cheng, M., Fan, J., Li, S., Wang, H., & Qian, L. (2023). Review on Drip Irrigation: Impact on Crop Yield, Quality, and Water Productivity in China. *Water (Basel)*, 15(9), 9.



Centre du
Commerce
International

Siège

International Trade Centre
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

SMEs benchmarking team

<https://intracen.org/resources/data-and-analysis/research-and-data>

Adresse postale

Centre du commerce international
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies.

Photos: ©Shutterstock.com